

PROJET

5- VIENNE – MALISSOL ECHANGE MAISON DU GARDIEN/PARKING BERTHELOT

La commune de Vienne a sollicité Advivo afin d'acquérir la maison construite par Advivo mais sur un terrain appartenant à la commune de Vienne. Cette maison est actuellement louée à la commune de Vienne pour mise à disposition du gardien du stade de Malissol.

En contrepartie, la commune de Vienne propose de rétrocéder à Advivo le parking sis 52 rue Berthelot mis à disposition d'Advivo par la commune depuis 2002.

Il s'agit d'une emprise d'environ 1 929m² de terrain à détacher de la parcelle AM 205 (plan de division annexé).

France Domaine a été consulté le 9 janvier 2020 et a rendu deux avis le 19 février 2020. France Domaine a estimé la valeur de la maison du gardien à céder à la commune de Vienne à 95 000 € et le parking 52 rue Berthelot à 95 000 €.

La commune de Vienne propose de prendre en charge la totalité des frais de division cadastrale.

Dans ces conditions, il est demandé au conseil d'administration :

- d'une part, d'autoriser l'opération aux conditions citées ci-dessus ;
- d'autre part, d'autoriser le Directeur Général à signer tout document utile à cet effet.

Commune de
VIENNE
(Isère)

"Avenue Marcellin Berthelot"

PROPRIETE de
La Commune de Vienne
PROJET DE DIVISION

Phase : DIVISION

NEOGIS



EE
GEOMETRE-EXPERT
CORRECTION DES FAUTES DE DRESSAGE

ANNEXION
N° 75.97.22.06
PEAGE DE ROUSSILLON
N° 74.28.83.27
BEURRIERE
N° 74.84.62.57
contact@neogis-expert.fr

Date du levé : 09/03/2019

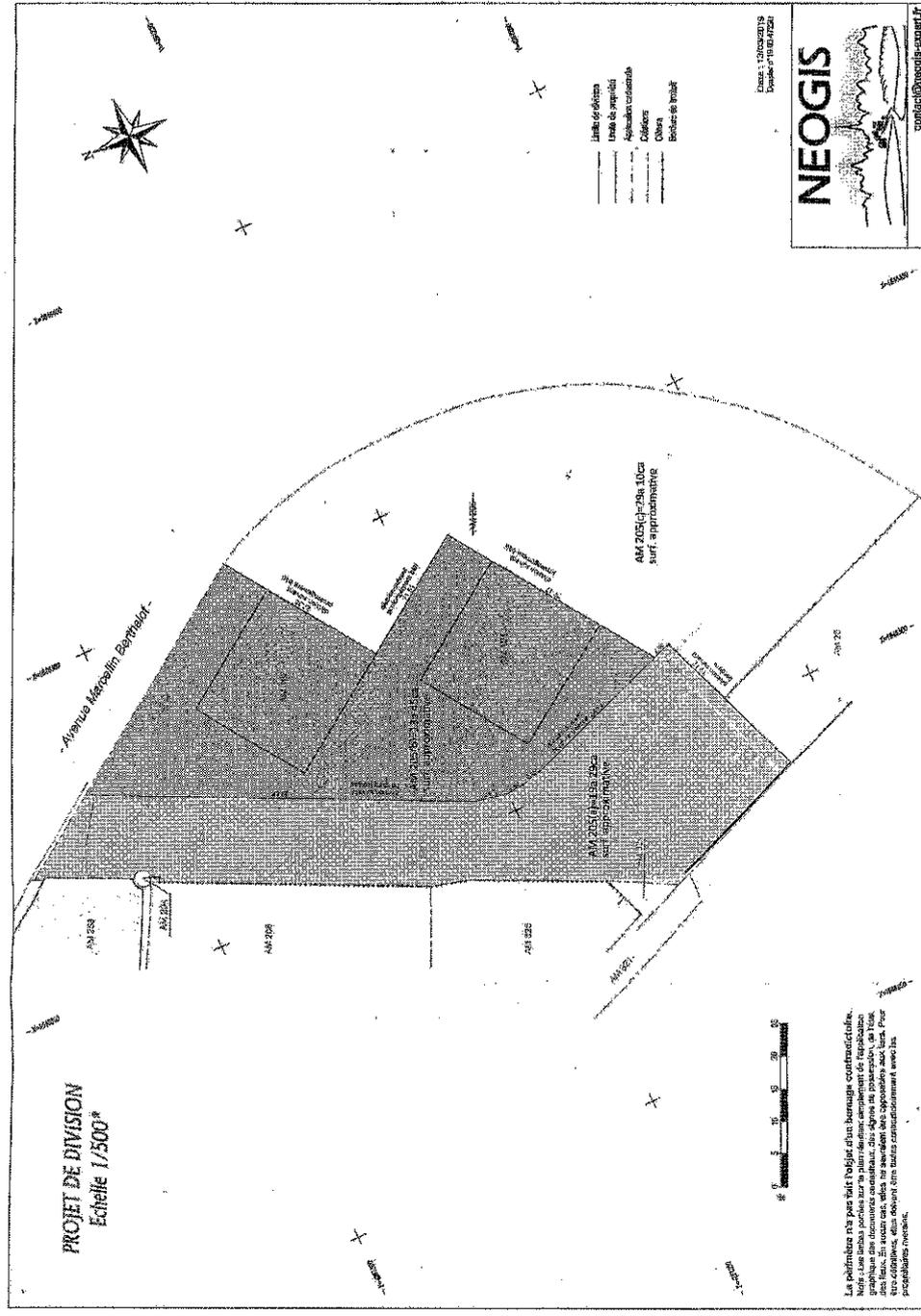
Echelle 1/500

Modifications :

13/03/19 Etablissement PROJET de division

La périmètre n'a pas fait l'objet d'un bornage contradictoire.
graphique des documents cadastraux, dès après sa perception, au lieu
des lieux. En aucun cas, elles ne servent de référence aux lieux. Pour
les délimitations, elles doivent être faites contradictoirement avec les
propriétaires riverains.

PROJET DE DIVISION
Echelle 1/500*



Chambre des Géomètres
Dessiné par 110101252

NEOGIS



contact@neogis-expert.fr

